

RAPPORT AGRICOLE 2020 SYNTHÈSE



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Office fédéral de l'agriculture OFAG

Éditeur

Office fédéral de l'agriculture OFAG
CH-3003 Berne
Téléphone: 058 462 25 11
Internet : www.rapportagricole.ch
Copyright : OFAG, Berne 2020

Mise en page

Panache AG, Berne

Sources

OFCL, Diffusion des publications fédérales, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
No d'art. 730.681.20F

L'année 2019 en bref

La présente synthèse donne un bref aperçu des tendances et des faits qui ont marqué 2019 dans certains domaines abordés par le rapport agricole 2020.

La dimension sociale de l'agriculture est traitée dans la rubrique « Homme ». Il s'agit, à cet égard, d'aspects relevant des différences entre la famille paysanne et la société. La présente édition porte sur le niveau de formation des agriculteurs et des paysannes en regard d'autres catégories professionnelles. L'analyse révèle que les femmes dans l'agriculture sont moins bien formées que celles qui travaillent dans l'artisanat. En revanche, le pourcentage d'hommes à avoir suivi une formation supérieure est plus élevé dans le secteur agricole que dans les professions artisanales.

La dimension économique de l'agriculture est notamment analysée dans la rubrique « Exploitation », où l'accent est mis sur le revenu des exploitations agricoles. Selon les chiffres de 2019, le revenu agricole a atteint 74 200 francs, soit une progression de 5 % par rapport à 2018. Une tendance à la hausse depuis quelques années.

La dimension écologique de l'agriculture est passée au crible dans la rubrique « Environnement », qui se penche sur les questions de l'azote et de l'eau. Les données du bilan d'azote national confirment qu'au cours des trente dernières années, l'utilisation d'azote en agriculture a diminué de 6 %, tandis que les concentrations d'azote dans les produits d'origine végétale ou animale ont progressé d'au moins 20 %. Ce bilan montre cependant aussi que les pertes d'azote stagnent depuis le début du millénaire. La politique agricole mesure la nécessité d'agir.

La dimension internationale de l'agriculture n'a pas non plus été oubliée : la rubrique « International » est consacrée, cette année, au rôle des relations commerciales internationales dans le développement durable. Il s'avère que le commerce agricole de la Suisse avec l'Union européenne constitue, à cet égard, un moyen d'action important.

Il faudra attendre le rapport agricole 2021 pour pouvoir pleinement mesurer l'impact des événements de 2020, qui a été une année particulière, marquée par la crise du coronavirus. On constate d'ores et déjà que certains marchés ont connu de grandes difficultés, en particulier durant le confinement. Le secteur agricole a, quant à lui, pu démontrer, pendant la crise, sa résilience et son importance dans l'approvisionnement de la population.

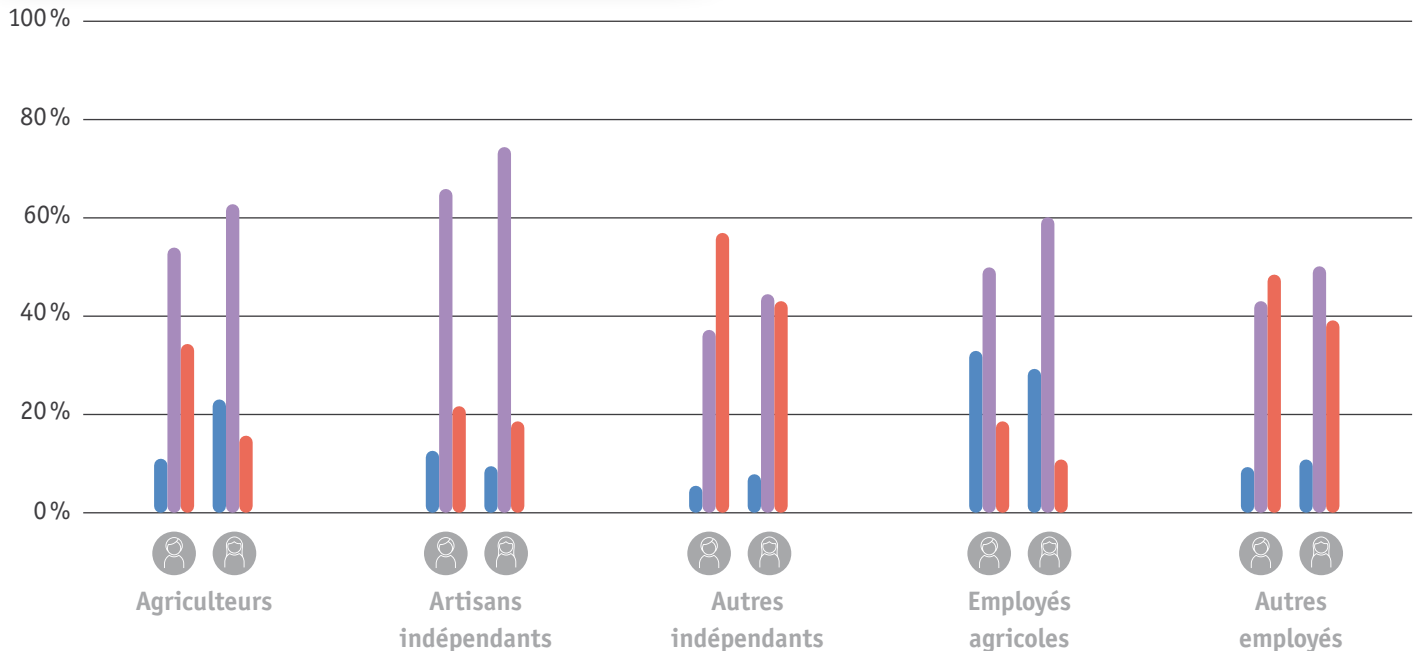


**1/3 des agriculteurs
et 15 % des paysannes
ont un niveau de
formation supérieur**

Formation des agriculteurs et des paysannes

Les femmes ont en général un niveau de formation moins élevé que les hommes. Tel est le constat de l'enquête sur la population active que réalise chaque année l'Office fédéral de la statistique. Près d'un quart des agricultrices et des paysannes ont uniquement accompli leur scolarité obligatoire sans suivre de formation professionnelle par la suite, alors que, dans l'artisanat, seuls 10% des femmes sont dans cette situation. En revanche, un tiers des agriculteurs ont un niveau de formation supérieur, contre près d'un quart des hommes dans les professions artisanales, qui sont donc un peu moins nombreux.

— Degré secondaire I — Degré secondaire II
— Degré tertiaire



Données annuelles cumulées 2017 – 2019

Revenu agricole

L'évaluation annuelle des données comptables des exploitations indique que le revenu agricole s'est élevé en moyenne à quelque 74 200 francs par exploitation en 2019 et qu'il a rémunéré 1,36 unité de main-d'œuvre familiale. Il s'agit là d'une hausse de 3600 francs, soit de 5% par rapport à l'année précédente. Le revenu agricole affiche une tendance à la hausse depuis quelques années.

Les résultats de 2019 se fondent sur un nouvel échantillon de 2215 exploitations sélectionnées aléatoirement. Les données ont été pondérées pour donner une image aussi fidèle que possible du revenu des exploitations agricoles suisses.

2019 :
74 200 francs
par exploitation



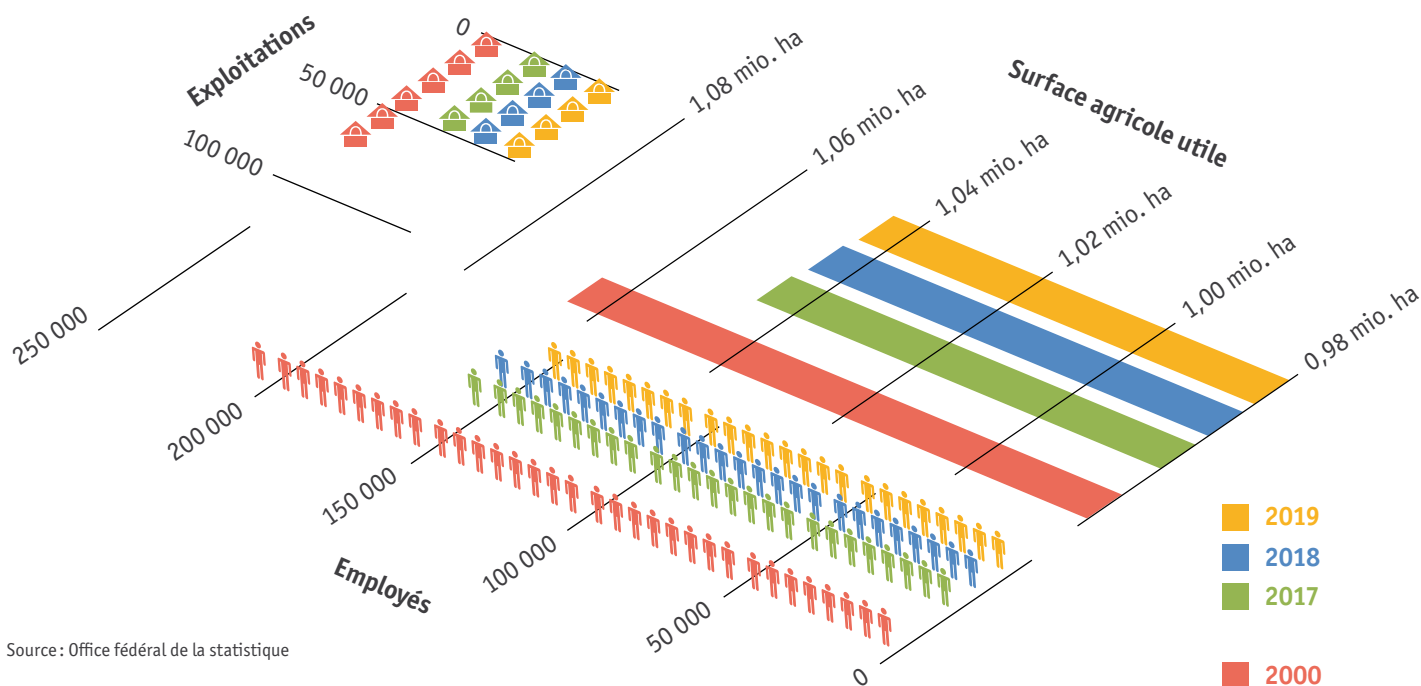
Changement structurel

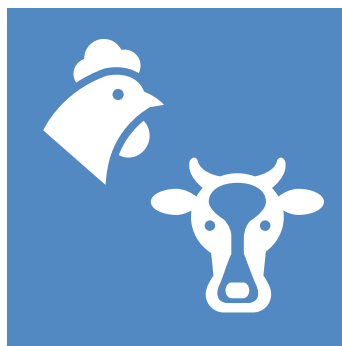
En 2019, la Suisse comptait quelque 50 000 exploitations agricoles, c'est-à-dire 800 ou 1,6% de moins que l'année précédente. Ces exploitations ont utilisé en tout une surface agricole utile de 1,044 million d'hectares, ce qui correspond à une superficie moyenne de 20,9 hectares par unité. Rappelons, à titre de comparaison, qu'en 2009, une entreprise agricole exploitait encore une surface de 17,6 hectares. Au total, près de 20 500 exploitations ont disparu depuis le début du millénaire en Suisse, soit un recul annuel de 1,8%.

En 2019, quelque 150 100 personnes travaillaient dans le secteur agricole, ce qui correspond à une baisse de 1,5% par rapport à l'année précédente. Par analogie avec l'évolution des exploitations, le nombre d'employés a également baissé depuis l'an 2000 et ce, d'environ 53 700 personnes.

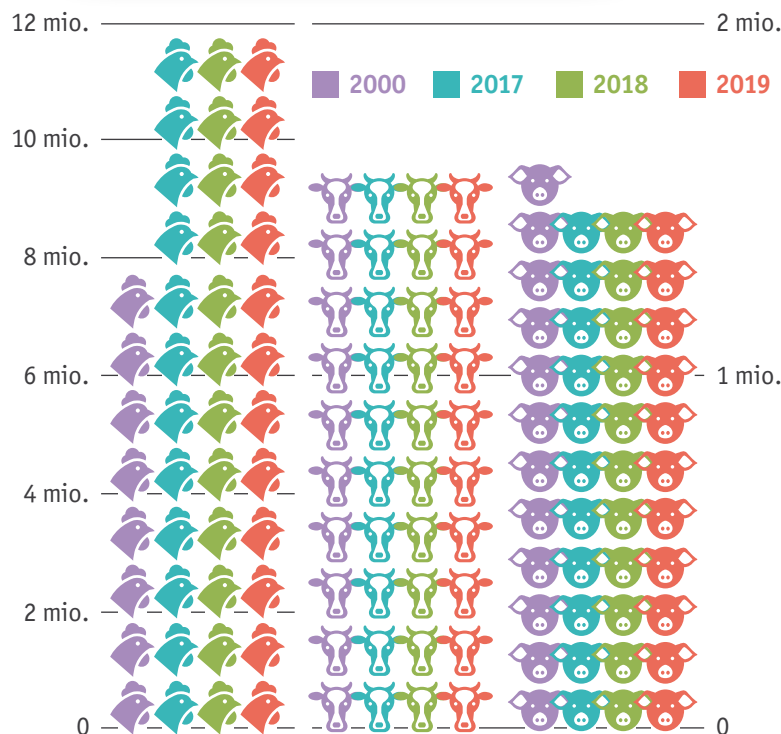


2019 :
50 038 exploitations
150 133 personnes actives
1 043 729 ha surface agricole utile





2000/02–2019 : Unités de gros bétail de toutes les espèces animales – 4 %



Éleveurs d'animaux de rente et cheptels

Le nombre d'éleveurs d'animaux de rente a fortement régressé en Suisse au cours des vingt dernières années : de 30 % pour les bovins, de près de 60 % pour les porcs et de 35 % pour les poules. On a recensé au cours de l'année sous revue quelque 34 000 éleveurs de bovins, 5800 éleveurs de porcs et 13 300 aviculteurs.

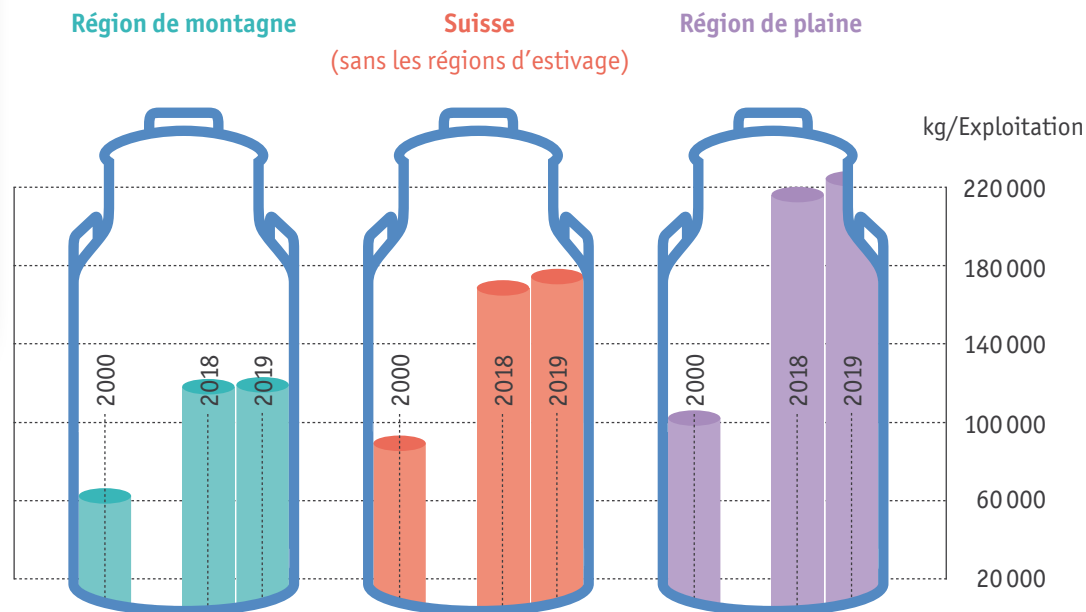
On observe des tendances à la baisse dans les cheptels, sauf pour la volaille et les chèvres. Le nombre total d'unités de gros bétail a accusé un recul de 4 % dans toutes les catégories d'animaux depuis le début du millénaire.

Production laitière

L'économie laitière est le secteur le plus important de l'agriculture suisse. Elle participe pour environ 20% à la production agricole totale. Pendant l'année sous revue, environ 3,4 millions de tonnes de lait commercialisé ont été produites, soit quasiment autant qu'en 2018. Les volumes de ce type de lait sont relativement stables depuis plusieurs années.

Hausse de la productivité au cours de ces dernières années

En 2019, la Suisse comptait 19 075 producteurs de lait, dont 9881 dans la région de plaine et 9194 dans la région de montagne. Pendant cette même année, une exploitation a commercialisé en moyenne environ 222 000 kilos de lait en région de plaine et 118 300 kilos en région de montagne. Le nombre de producteurs de lait accuse un recul depuis des années. Ces dix dernières années, la productivité par exploitation et par vache a pu être augmentée grâce à une plus forte concentration de la production sur un moins grand nombre d'exploitations, mais aussi grâce aux progrès accomplis dans la sélection animale et à une alimentation adaptée au rendement et ce, tant dans la région de plaine que dans celle de montagne. C'est ainsi que la quantité de lait livré a grimpé de 48% pour les exploitations en plaine et de 39% pour celles en montagne.

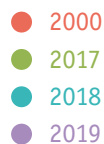


Prix à la production

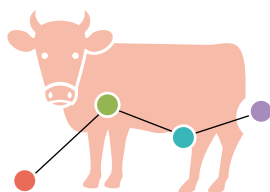
Dans la production laitière, l'année 2019 a été caractérisée par une légère diminution de la quantité de lait cru commercialisé et par une petite augmentation du prix du lait au départ de la ferme. Le prix du lait payé aux producteurs a progressé de 0,6 % par rapport à 2018, pour se chiffrer à 64.24 centimes le kilo.

En 2019, les prix ont continué à monter, en particulier dans la production conventionnelle. Le prix du porc, par exemple, a augmenté de 60 centimes par rapport à 2018 pour atteindre 4 fr. 35 par kilo de poids mort. Par contre, le prix du porc bio a baissé de 90 centimes en raison d'une offre accrue, passant ainsi à 6 fr. 30 par kilo de poids mort. À relever également que la demande de viande de bœuf suisse a tiré les prix vers le haut.

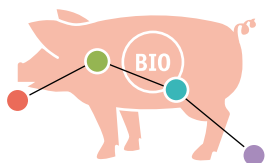
En 2019, la production végétale a connu en général une évolution stable avec quelques variations minimales. La même année, le prix des céréales bio a eu légèrement tendance à baisser. Les prix des pommes de terre ont été supérieurs à 2018, tant dans l'agriculture conventionnelle que dans l'agriculture biologique.



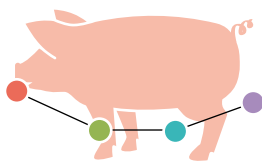
Taureaux



Porcs Bio



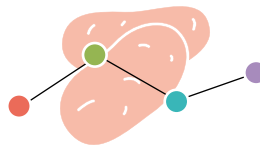
Porcs



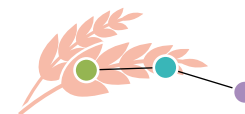
Prix à la production généralement stables

Les pommes de terre précoces suisses (agriculture conventionnelle) ont, par exemple, enregistré une hausse de 6,2 % par rapport à 2018, passant ainsi à 86 fr. 10 le quintal. Les prix des légumes ont, quant à eux, augmenté presque sans interruption par rapport à l'année précédente. Le prix moyen de la laitue pommée a, par exemple, progressé de 10 % pour s'établir à 1 fr. 23 la pièce.

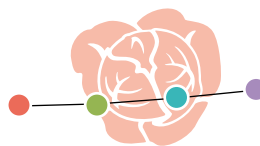
Pommes de terre précoces



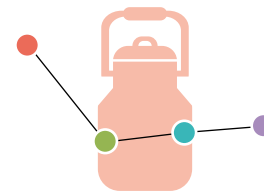
Blé panifiable bio



Laitue pommée



Lait



Taux brut d'approvisionnement de 58 % en 2018

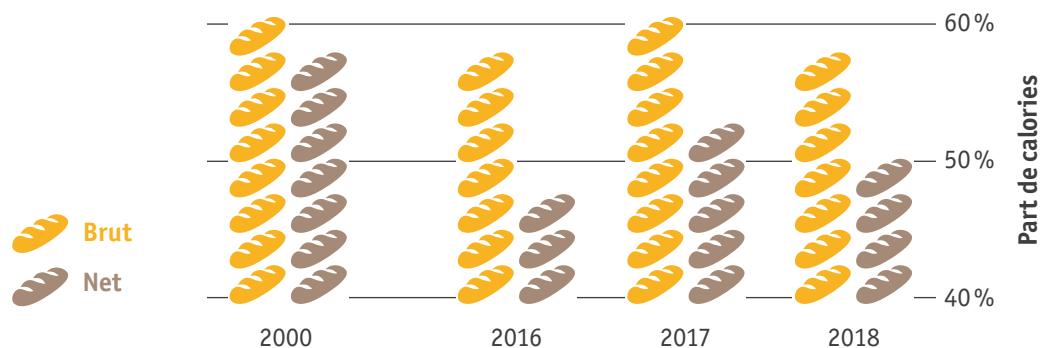


Taux d'auto-provisionnement

Le taux d'auto-provisionnement brut s'est élevé en 2018 à 58%, soit un point de pourcentage de moins que l'année précédente. Ce recul est dû notamment à un affaiblissement de la production suisse, surtout celle des denrées alimentaires d'origine végétale. Considéré sur une assez longue période, ce taux brut se situe autour des 60%.

Le taux net d'auto-provisionnement a, quant à lui, atteint 51% en 2018, c'est-à-dire un point de pourcentage de moins que l'année précédente. Ce taux oscille entre 50 et 55% depuis plusieurs années.

Le taux d'auto-provisionnement correspond à la part de la production nationale dans la consommation totale du pays. Une distinction est établie entre le taux brut et le taux net. Dans le calcul du taux net d'auto-provisionnement, la part produite à partir des aliments pour animaux importés est déduite de la production animale indigène.

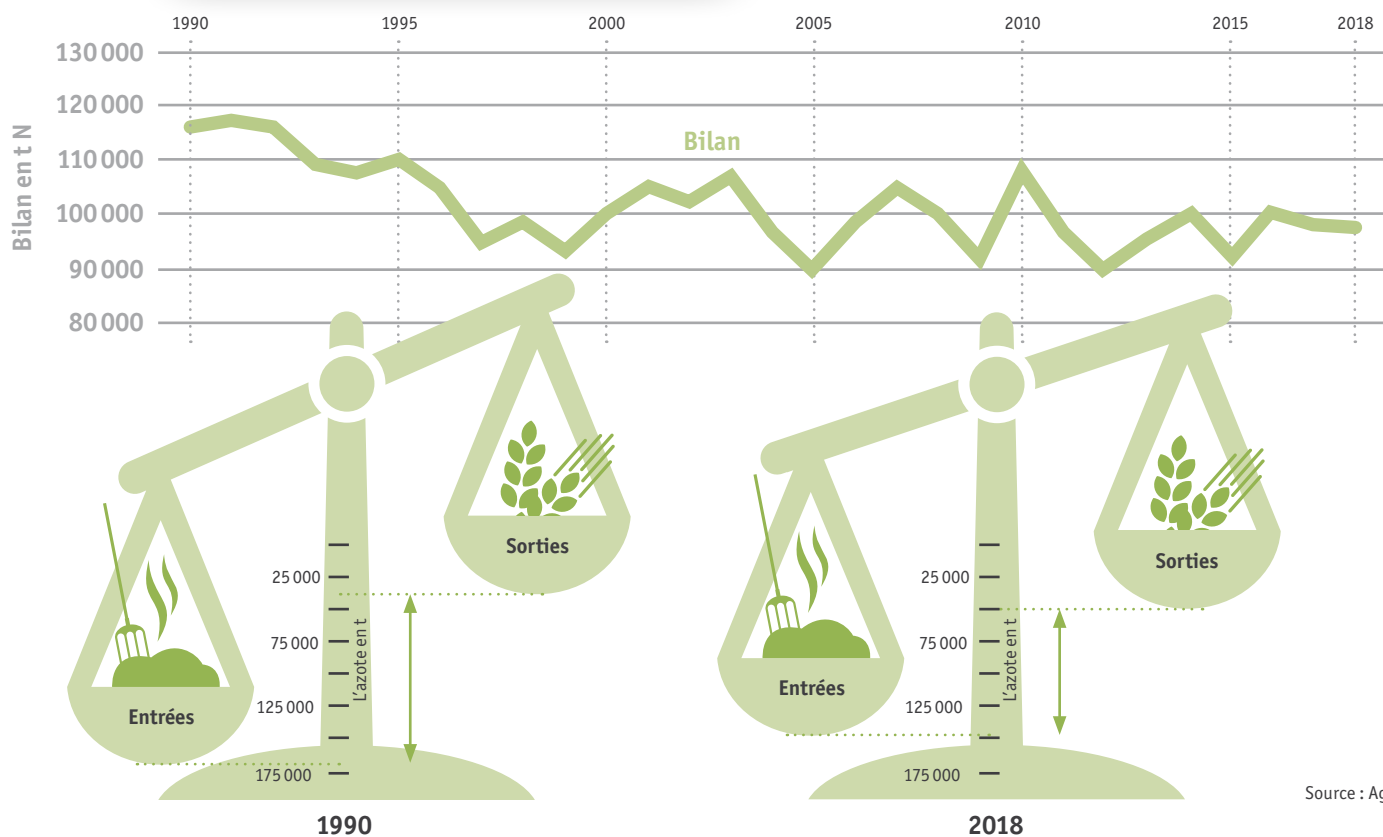




Stagnation des pertes d'azote depuis l'an 2000

L'azote

Le bilan d'azote national d'Agroscope révèle qu'entre 1990 et 2018, l'utilisation d'azote en agriculture a reculé de 6%, tandis que les concentrations d'azote ont augmenté d'au moins 20% dans les produits d'origine végétale ou animale. Ce bilan montre cependant aussi que les pertes d'azote stagnent depuis le début du millénaire. Il est impératif d'agir.



L'eau

En 2018, les ventes et l'utilisation d'herbicides ont diminué de près d'un quart par rapport à 2009. La même année, les ventes ont totalisé à l'échelle de la Suisse 2054 tonnes de substances actives de produits phytosanitaires, dont 584 tonnes d'herbicides. La quantité employée par culture a été calculée sur la base de données d'exploitation. En 2018, 26 % des herbicides ont été utilisés dans les cultures de betteraves sucrières, 18 % dans celles de maïs, 12 % dans celles de blé d'automne, 10 % dans celles de colza et 9 % respectivement dans celles d'orge d'automne et dans les surfaces herbagères.

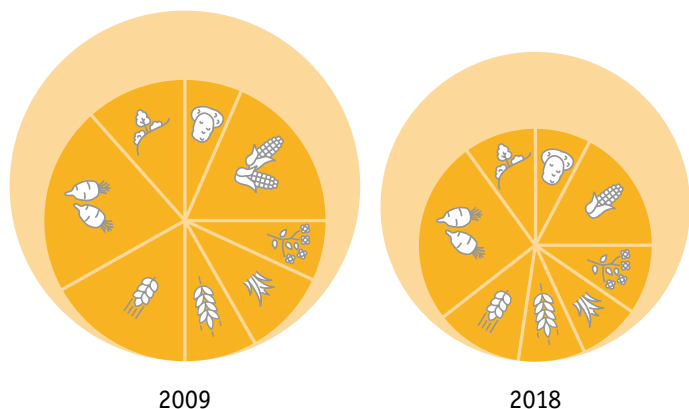
Agroscope a calculé les risques pour les eaux souterraines dans les grandes cultures. Il s'est avéré à cet égard que les risques potentiels des herbicides avaient diminué entre 2009 et 2018 grâce au durcissement des conditions d'utilisation. Cette évolution est particulièrement tangible dans le cas des risques découlant de l'emploi d'herbicides dans les cultures d'orge d'automne.



Diminution des risques pour les eaux grâce à des restrictions d'emploi

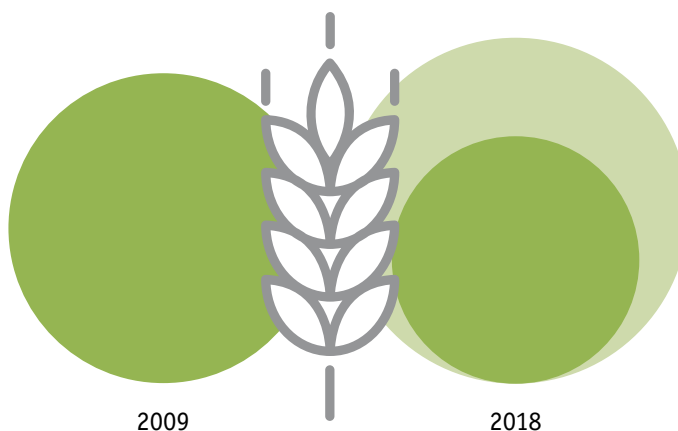
Utilisation d'herbicides

● Ventes ● Utilisation



Potentiel de risque pour l'orge d'automne

● sans charges ● avec charges



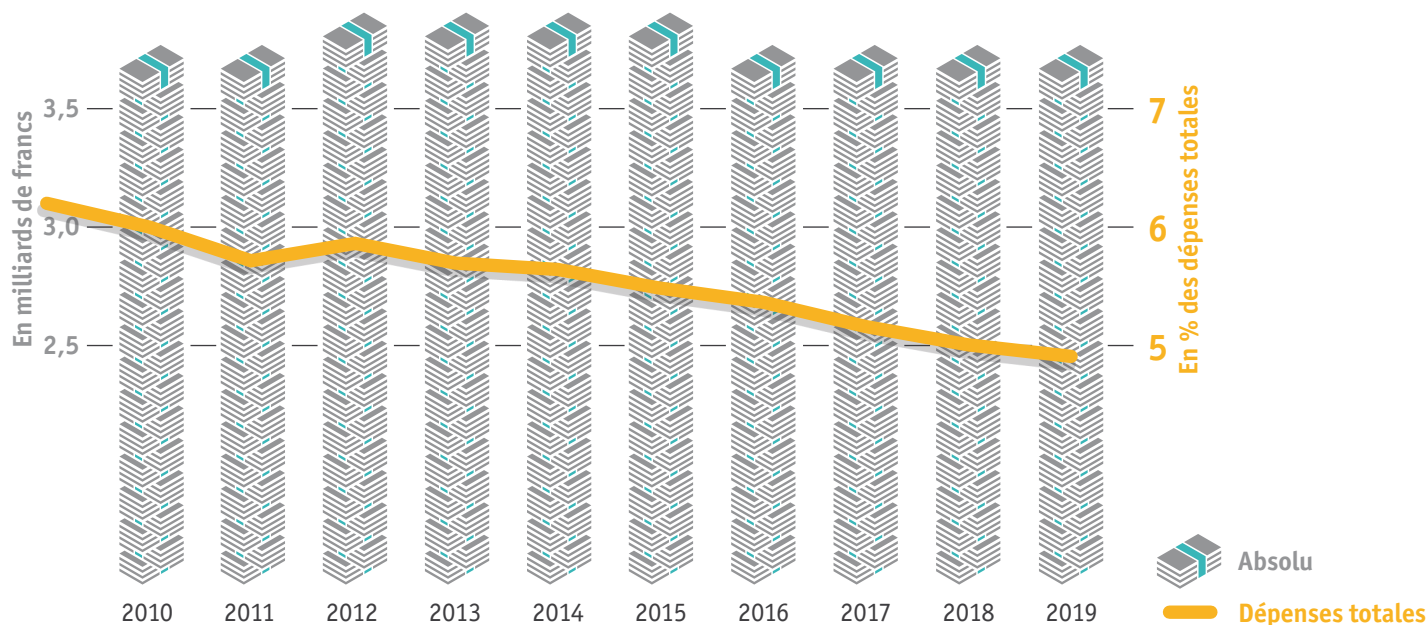


2019 :
3,658 milliards
de francs

Dépenses pour l'agriculture et l'alimentation

En 2019, la Confédération a déboursé au total quelque 3,7 milliards de francs pour l'agriculture et l'alimentation conformément au compte d'État de l'Administration fédérale des finances. Ce poste de dépenses arrive en sixième position après ceux de la sécurité sociale (22,4 milliards de francs), des finances et impôts (10,1 milliards de francs), des transports (9,9 milliards de francs), de la recherche et de la formation (8,0 milliards de francs) et de la sécurité (6,0 milliards de francs). Il se situe depuis des années à un niveau de quelque 3,6 milliards de francs par an.

L'agriculture et l'alimentation ont représenté 5,1% des dépenses totales de la Confédération en 2019. La tendance est à la baisse.





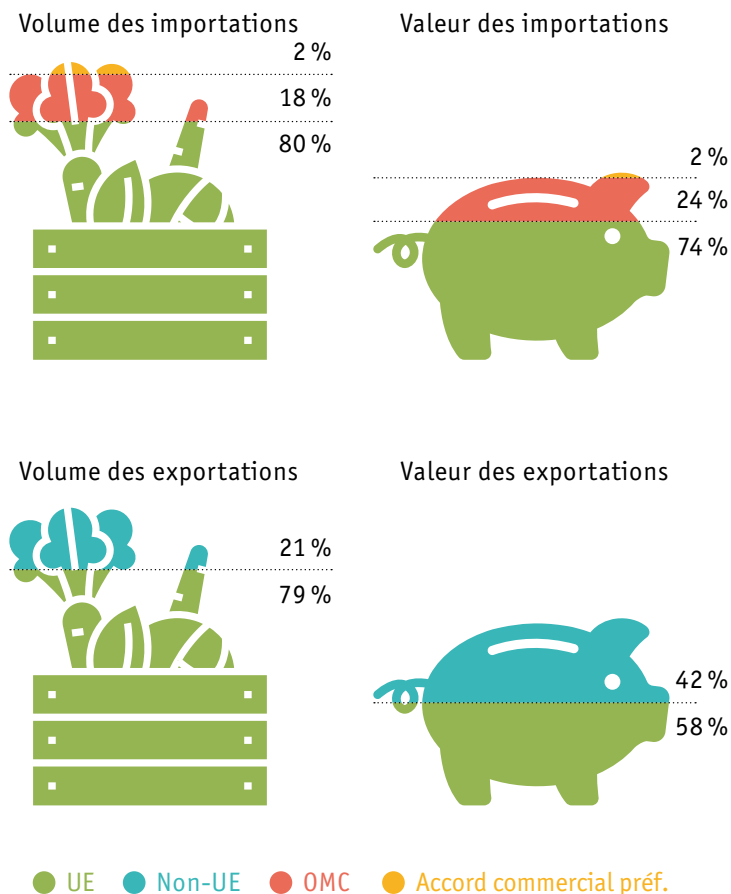
La Suisse agit aujourd'hui pour demain

Contribution des relations commerciales internationales au développement durable

La Suisse promeut sa politique économique extérieure 1) en passant des accords bilatéraux avec l'Union européenne (UE), (2) en étant membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et (3) en instaurant des relations commerciales avec des États tiers par des accords préférentiels. Ces trois dimensions permettent à la Suisse de soutenir le développement durable à l'échelle nationale et à l'étranger ainsi que de contribuer à la réalisation des objectifs inscrits dans la Constitution fédérale (art. 104, 104a). Les relations avec l'UE, le principal partenaire commercial de la Suisse, qui représentent 80 % du commerce agricole, sont primordiales pour le développement durable. La dimension multilatérale de l'OMC, qui représente 18 % du commerce agricole, constitue un autre moyen d'action important pour la politique commerciale et le développement durable. Les accords commerciaux préférentiels avec des États tiers, qui représentent environ 2 % du commerce agricole, n'ont, par contre, que des effets ponctuels.

Pays prospère, la Suisse est en mesure de jouer un rôle de pionnière. Elle peut prendre une part active au développement durable par le biais des relations commerciales, à condition toutefois de conclure des accords commerciaux équitables et fondés sur des règles ainsi que de mener une politique agricole et une politique commerciale cohérentes.

Commerce agricole suisse 2015–2019
par groupe de pays





Le rapport agricole 2020

Le rapport agricole est disponible en ligne, prêt à être consulté vite et facilement, au gré de vos envies. L'agencement clair et simple vous permet de trouver rapidement les informations souhaitées, même si vous êtes en déplacement.

Grâce au nouvel outil « Mon rapport agricole », vous pouvez désormais confortablement composer votre exemplaire personnel en sélectionnant vous-même les thèmes qui vous inspirent.

Le rapport agricole, une mine d'informations ! À découvrir sous www.rapportagricole.ch. Nous vous souhaitons une agréable lecture.



www.rapportagricole.ch

